

Ministère des Soins de longue durée

Division des opérations relatives aux soins de longue durée

Direction de l'inspection des foyers de soins de longue durée

District de London

130, avenue Dufferin, 4^e étage

London ON N6A 5R2

Téléphone : 800-663-3775

Rapport public

Date d'émission du rapport : 17 décembre 2025

Numéro d'inspection : 2025-1159-0003

Type d'inspection :

Suivi

Titulaire de permis : QCC Corp.

Foyer de soins de longue durée et ville : Watford Quality Care Centre, Watford

RÉSUMÉ D'INSPECTION

L'inspection a eu lieu sur place aux dates suivantes : 11, 12, 16 et 17 décembre 2025

L'inspection concernait :

- Signalement : n° 00156520 – Suivi : n° 1 – Ordre de conformité (OC) n° 001/2025_1159_0002 – Alinéa 19 (2) a) de la LRSLD (2021) – Services d'hébergement. Date d'échéance pour parvenir à la conformité : 7 novembre 2025
- Signalement : n° 00156519 – Suivi : n° 1 – OC n° 002/2025_1159_0002 – Alinéa 19 (2) c) de la LRSLD (2021) – Services d'hébergement. Date d'échéance pour parvenir à la conformité : 7 novembre 2025
- Signalement : n° 00156518 – Suivi : n° 1 – OC n° 003/2025_1159_0002 – Disposition 12 (1) 3 du Règl. de l'Ont. 246/22 – Portes dans le foyer. Date d'échéance pour parvenir à la conformité : 7 novembre 2025
- Signalement : n° 00156517 – Suivi : n° 1 – OC n° 004/2025_1159_0002 – Alinéa 93 (2) d) du Règl. de l'Ont. 246/22 – Entretien ménager. Date d'échéance pour parvenir à la conformité : 7 novembre 2025

Ordres de conformité délivrés antérieurement

L'inspection a établi la conformité à l'ordre ou aux ordres de conformité suivant(s) délivré(s) antérieurement :

Ordre n° 001 de l'inspection n° 2025-1159-0002 en lien avec l'alinéa 19 (2) a) de la LRSLD (2021)

Ordre n° 002 de l'inspection n° 2025-1159-0002 en lien avec l'alinéa 19 (2) c) de la

LRSLD (2021)

Ordre n° 003 de l'inspection n° 2025-1159-0002 en lien avec la disposition 12 (1) 3 du Règl. de l'Ont. 246/22

Ordre n° 004 de l'inspection n° 2025-1159-0002 en lien avec l'alinéa 93 (2) d) du Règl. de l'Ont. 246/22

Les **protocoles d'inspection** suivants ont été utilisés pendant cette inspection :

Entretien ménager, services de buanderie et d'entretien
Foyer sûr et sécuritaire

RÉSULTATS DE L'INSPECTION

Au cours de cette inspection, l'inspectrice ou l'inspecteur a ou les inspectrices ou inspecteurs ont fait des observations pertinentes, examiné des dossiers et effectué des entretiens, le cas échéant. Aucun non-respect n'a été constaté.